

Le 7 janvier 2013

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée régulière du conseil municipal de la municipalité de Mayo, tenue le 7 janvier 2013 à 19h30 à la salle du conseil municipal de Mayo, Québec.

SONT PRESENTS : Son Honneur Le Maire Normand Vachon et les Conseillers Réal Madore, Réjean Bouladier et Pierre Robineau et les conseillères Elisabeth Roos Blanchette et Joanne St-Amour Sanscartier.

Ceux-ci formant quorum et siégeant sous la présidence de son Honneur Le Maire Normand Vachon, l'assemblée fut délibérée comme suit:

**2013-01-01**

Proposé par Réal Madore  
Appuyé par Pierre Robineau

QUE le procès-verbal de l'assemblée du 10 décembre 2012 soit et est adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2013-01-02**

Proposé par Réjean Bouladier  
Appuyé par Joanne St-Amour Sanscartier

QUE le procès-verbal de l'assemblée du 21 décembre 2012 soit et est adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2013-01-03**

Proposé par Pierre Robineau  
Appuyé par Joanne St-Amour Sanscartier

QUE le secrétaire-trésorier soit et est autorisé à payer les montants suivants:

Banque	Visa	352.71 \$
	Bell	341.56 \$
5077	Yves Lafleur	96.07 \$
5078	2963-2072 Québec Inc.	5 138.90 \$
5079	Maloney Robert	616.00 \$
5080	Fonds de l'information financière	12.00 \$
5081	MRC de Papineau	82.49 \$
5082	Transcontinental	1 783.54 \$
5083	Agence du revenu du canada	727.88 \$
5084	Ministère du revenu du Québec	1 383.49 \$
5085	Tricentris	194.21 \$
5086	ADMQ	454.15 \$

5087	Petite caisse	96.85 \$
5088	Fédération québécoise des municipalités	756.79 \$
5089	Dépanneur Mauzeroll	33.35 \$
5090	Transport M. Deschamps	671.13 \$
5091	COMBEQ	327.68 \$
5092	Pièces Piché Buckingham	504.91 \$
5093	GENS	940.26 \$
5094	Acklands Grainger	3 332.81 \$
5095	Lahaie Marial	82.99 \$
5096	Ferme White tale	185.88 \$
5097	Dunton Rainville	397.81 \$
5098	Construction C. Lavell	22 514.40 \$
482-485	Salaires	5 131.49 \$
		46 159.35 \$

#### **2013-01-04**

Attendu que la municipalité de Mayo est membre de la Fédération québécoise des municipalités depuis plusieurs années;

Attendu que la FQM offre plusieurs services de qualité à des coûts avantageux;

Il est proposé par Réjean Bouladier  
Et appuyé par Elisabeth Roos Blanchette

Que la municipalité de Mayo renouvelle son adhésion à la FQM pour l'année 2013 au coût de 658.22\$ plus les taxes

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **2013-01-05**

Il est proposé par Elisabeth Roos Blanchette  
Et appuyé par Joanne St-Amour Sanscartier

1- Que le comité de sécurité incendie qui dessert les municipalités de Mayo et Mulgrave et Derry soit formé des personnes suivantes :

Réjean Bouladier  
Pierre Robineau

2- Que le comité de travaux publics de la municipalité de Mayo soit formé des personnes suivantes :

Réal Madore  
Réjean Bouladier  
Pierre Robineau  
Directeur général

3- Que le comité du règlement Q2-R22 de la municipalité de Mayo soit formé des personnes suivantes :

Réal Madore  
Joanne St-Amour Sanscartier  
Elisabeth Roos Blanchette  
Inspecteur en environnement  
Directeur général

4- Que le comité consultatif d'urbanisme de la municipalité de Mayo soit formé des personnes suivantes :

Guy Roussel  
François Mireault  
Robert Bourbonnais

Réjean Bouladier  
Joanne St-Amour Sanscartier

5- Que le comité pour la construction de l'agrandissement du centre municipal soit formé des personnes suivantes :

Réal Madore  
Elisabeth Roos Blanchette  
Joanne St-Amour Sanscartier  
Normand Vachon

6- Que le comité pour l'organisation des fêtes du 150<sup>e</sup> anniversaire et la revitalisation du parc municipal soit formé des personnes suivantes :

Joanne St-Amour Sanscartier  
Elisabeth Roos Blanchette  
René Séguin  
Nadine Laurin  
Ian De Cotret Brazeau  
Georges Mathieu

#### **2013-01-06**

Attendu que l'association des directeurs municipaux du Québec offre de nombreux services qui permettent d'acquérir de nouvelles connaissances tout en favorisant les échanges entre les membres et l'établissement d'un réseau de contact;

Il est proposé par Réal Madore  
Et appuyé par Joanne St-Amour Sanscartier

Que la municipalité autorise l'adhésion du directeur général à l'association des Directeurs municipaux du Québec pour l'année 2013 au coût de 395.00\$ plus les taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **2013-01-07**

Attendu que la Corporation des Officiers Municipaux en Bâtiment et en environnement du Québec offre de nombreux services qui permettent d'acquérir de nouvelles connaissances tout en favorisant les échanges entre les membres et l'établissement d'un réseau de contact

Attendu la recommandation du directeur général

Il est proposé par Joanne St-Amour Sanscartier  
Et appuyé par Pierre Robineau

Que ce Conseil autorise l'adhésion de l'inspecteur municipal à COMBEQ pour l'année 2013 pour la somme de 285.00\$ plus les taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **2013-01-08**

Attendu que la municipalité indexe les salaires de son personnel à chaque année selon l'indice des prix à la consommation de Statistiques Canada

Il est proposé par Réjean Bouladier  
Et appuyé par Joanne St-Amour Sanscartier

Que la municipalité de Mayo indexe les salaires de son personnel selon la moyenne de l'indice des prix à la consommation du Canada et du Québec établi par Statistiques Canada au 30 octobre.

Que le taux pour 2013 soit de 1.55% (1.2% Canada et 1.9% Québec)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **2013-01-09**

Attendu qu'il y a lieu d'indexer les salaires pour l'année 2013

Il est proposé par Joanne St-Amour Sanscartier  
Et appuyé par Pierre Robineau

Que les salaires du personnel de la municipalité soient les suivants :

Directeur général :	$32\,337\$ + 1.55\% =$	32 838\$
Inspecteur municipal :	$17.53\$/\text{heure} + 1.55\% =$	17.80\$/heure
Employés de la voirie :	$17.03\$/\text{heure} + 1.55\% =$	17.29\$/heure
Journalier :	$15.52\$/\text{heure} + 1.55\% =$	15.76\$/heure

#### **Service de sécurité incendie :**

Directeur :	$19\,795 + 1.55\% =$	20 102\$
-------------	----------------------	----------

#### **Pour intervention et inspection :**

Directeur :	$28.89\$/\text{heure} + 1.55\% =$	29.34\$/heure
-------------	-----------------------------------	---------------

Directeur adjoint :	26.79\$/heure + 1.55% = 27.21\$/heure
Capitaine :	25.74\$/heure + 1.55% = 26.14\$/heure
Lieutenants :	24.69\$/heure + 1.55% = 25.07\$/heure
Pompiers :	23.64\$/heure + 1.55% = 24.01\$/heure

**Pour exercice et autres travaux :**

Directeur :	16.81\$/heure + 1.55% = 17.07\$/heure
Officiers :	15.76\$/heure + 1.55% = 16.00\$/heure
Pompiers :	12.61\$/heure + 1.55% = 12.81\$/heure

**Conseil municipal :**

Maire :

Salaires :	4 467\$ + 1.55% =	4 536\$
Allocation de dépenses :	2 234\$ + 1.55% =	2 269\$

Conseiller :

Salaires :	1 490\$ + 1.55% =	1 513\$
Allocation de dépenses :	744\$ + 1.55% =	755\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2013-01-10**

Attendu la participation de la municipalité de Mayo à la Corporation des transports adaptés et collectif de Papineau ;

Attendu qu'il y a lieu de nommer un représentant à l'assemblée générale annuelle

Il est proposé par Réjean Bouladier  
Et appuyé par Joanne St-Amour Sanscartier

Que M. Réal Madore soit et est nommé représentant de la Municipalité de Mayo à l'assemblée générale annuelle de la Corporation des transports adaptés et collectif de Papineau

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2013-01-11**

Attendu les services dont peut bénéficier la municipalité de Mayo en adhérant à la Corporation des loisirs de Papineau;

Il est proposé par Joanne St-Amour Sanscartier  
Et appuyé par Elisabeth Roos Blanchette

Que la municipalité de Mayo paie la somme de 60.00\$ pour faire partie de la Corporation des Loisirs de Papineau comme organisme à but non lucratif.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2013-01-12**

Il est proposé par Joanne St-Amour Sanscartier  
Et appuyé par Pierre Robineau

Que la municipalité de Mayo autorise la présentation du projet d'aménagement du parc municipal au Ministère de l'Éducation, du Loisir et de Sport dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives- phase II;

Que soit confirmé l'engagement de la Municipalité de Mayo à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer des coûts d'exploitation continue de ce dernier;

Que la municipalité de Mayo désigne Normand Vachon, maire, et Yves Lafleur, directeur général, comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2013-01-13**

Il est proposé et résolu unanimement

Que le conseil municipal adresse ses plus sincères condoléances à la famille de Christopher Farnand, pompier volontaire de la brigade de sécurité incendie de Mayo et Mulgarve et Derry, suite à son décès le 20 décembre 2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2013-01-14**

Il est proposé par Réjean Bouladier  
Et appuyé par Elisabeth Roos Blanchette

Que l'assemblée soit et est close

---

Normand Vachon  
Maire

---

Yves Lafleur  
Secrétaire trésorier